



COMPTE RENDU REUNION PLENIERE CE CENTRE DE SANTE FEVRIER 2011

Le Président a ouvert la séance en évoquant les restructurations prochaines que vont connaître les Centres des Santé et a précisé quelques points qui font l'objet d'une réflexion :

- quel personnel nécessaire dans les Centres de Santé
- rémunération des médecins (quel pourcentage de l'acte, pourcentage des actes techniques)
- spécialités à développer.
- Temps minimum pour un généraliste (1/4 temps, 1/2 mi-temps ?)
- Temps de travail des médecins (difficultés actuelle à gérer les 35 h)
- Axe majeur : rendre les Centres de Santé accessibles à tous en prenant toutes les mutuelles en tiers payant, même les commerciales.
- Mutualisation de moyens
- Strasbourg : se rapprocher des UGECAM
- Lyon : mutualisations de moyens
- Nice : immeuble coûte trop cher à la MGEN : plus facile de le céder s'il n'y a pas d'activité. Projet de déménagement et rapprochement avec Lenval envisagé
- Nancy : plateau poly-mutualiste avec éventail d'activités. Projet de création de maison de santé.
- Paris : rapprochement avec Montsouris

Une feuille de route sera mise en place pour chaque Etablissement entre 2011 et 2014

Pour la Cfdt, la pérennité des Centres de Santé est liée à la qualité des soins qui y sont prodigués ainsi qu'au bon fonctionnement. Les » producteurs d'actes », pour pouvoir exercer dans de bonnes conditions doivent pouvoir s'appuyer sur l'aide du personnel « non producteurs d'actes » dont ils ont besoin. L'infrastructure doit être en capacité d'être suffisamment attractive tant sur un plan de la rémunération que sur les conditions d'exercice pour attirer des médecins susceptibles de s'investir dans les Centres de Santé de la MGEN ;

Nous resterons donc extrêmement vigilants sur le volet du personnel nécessaire qui reste une des clés de l'avenir des Centres.

Mise en place de MAIDIS à Nancy

MAIDIS a ralenti l'activité à Nancy comme dans les autres Centres : beaucoup de clics, système de facturation à revoir.

Un comité de pilotage s'est mis en place en septembre. Les mises à jour demandées par le personnel ne sont pas toujours entendues.

Pour la CFDT, il n'est pas normal / qu'un outil informatique ralentisse l'activité. C'est à l'outil à se mettre au service du personnel et non l'inverse. Des efforts semblent donc encore à faire.

Mise en place de la prise de Rendez-vous à PARIS par la société TELEM.

Un point sur cette nouvelle méthode de travail devra être fait en CE dans 6 mois.

Dates de fermeture temporaire des Centres de Santé Nancy, Lyon et Nice pour l'année 2011 :

adopté.

Fait à Nice le 28 février 2011

L'information du groupe MGEN en un seul clic responsable

<http://www.cfdt-mgen.org>



**Dominique Dutt (CS Strasbourg), Marie-Angèle Rouyer De Carli (CS Nancy),
Jocelyne Bossuat (CS Nice)**